

Proposé par M. A. Gaboury, appuyé par M. T. LeDroit :

“ Que le rapport du bureau de direction ainsi que les états y annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Le rapport est alors approuvé.

Proposé par M. Joseph Archer, jr, appuyé par M. Edouard Lacroix, et

Résolu : que l'article suivant soit ajouté aux règlements adoptés et sanctionnés par les actionnaires de cette banque, le 6 Mai 1875 :

“ 6. Chaque actionnaire aura, chaque fois qu'il sera nécessaire de voter, une voix pour chaque part ou action qu'il possèdera depuis au moins trente jours avant la votation. Les actionnaires pourront voter par procuration, mais toute procuration ne pourra être donnée qu'à un actionnaire, et devra être déposée entre les mains du caissier ou de son représentant, au bureau de la Banque à Québec, pendant les heures de bureau de la dite banque, au moins cinq jours francs avant le jour de toute assemblée générale des actionnaires de la banque, faute de quoi la dite procuration n'aura aucun effet pour la dite assemblée.”

On procède alors à l'élection des directeurs et le dépouillement du scrutin démontre que les messieurs suivants ont obtenu le plus grand nombre de votes et sont par conséquent élus directeurs, savoir : l'honorable I. Thibaudeau, MM. F. Kirouac, A. Gaboury, L. Bilodeau, T. LeDroit, E. W. Méthot et A. Painchaud.

Le président laisse le fauteuil, et M. L. Bilodeau ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. E. W. Méthot appuyé par M. T. LeDroit :

“ Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus à M. A. Gaboury pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, à MM. les scrutateurs et à M. le secrétaire dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Cette proposition est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

A. GABOURY,
Président

P. LAFRANCE,
Secrétaire

Québec, le 19 Mai 1892.

A une assemblée des directeurs tenue subséquemment, M. A. Gaboury a été réélu président et M. F. Kirouac, vice-président de la Banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,
Caissier